De nouveaux postes CUT
Réunion DG – représentants des personnels du 04 avril 2019

La direction de Météo-France veut élargir le nombre de fonctions qui permettent d'accéder à la nomination CUT ; cela fera l'objet d'un point au « CT-EP » du 16 avril. Il y a 90 « CUT1 » et 20 « CUT2 » possibles à Météo-France mais il y a toutefois plus de fonctions CUT, donc des listes d'attentes (on attend qu'un départ à la retraite libère une « cartouche »).
La direction explique que l'élargissement du nombre de fonctions :

- est nécessaire au vu du poids pris par certains postes en centrale (Toulouse essentiellement)
- est rendu possible grâce au 3ième grade pour les ITM (le « GRAF » instauré par « PPCR ») qui permet de libérer des cartouches, donc des nominations CUT, ce qui résorbe les files d'attente.

L'idée de créer des listes d'attente ne nous enchante pas mais même en file d'attente, un agent touche les primes liées aux fonctions CUT1 ou CUT2 : ça ne compte pas trop pour la retraite mais c'est 3/4 de l'augmentation de paye en lien avec un poste CUT. Donc pourquoi pas.
D'autant qu'il nous paraît grandement nécessaire de rendre plus attractive la carrière des ITM par rapport aux cousins de la DGAC ou du ministère, le résultat du concours « IESSA-Pro » est d'ailleurs très révélateur, 7 météos dont 5 ITM reçus pour 7 places offertes !
On passerait de 20 à 26 fonctions reconnues CUT2, et de 119 à « environ 135 à 140 » CUT1. Nous disons « environ » car nous nous espérons des reconnaissances supplémentaires lors du CTEP. Les directions de Toulouse voient une grande partie de leurs propositions acceptées.

La CFDT-Météo est favorable à ce que tout poste en recouvrement IPEF soit CUT2 (et en paye au plus proche de celle d'un IPEF) ; la direction émet une fin de non recevoir en expliquant que certains postes IPEF ne sont pas si stratégiques. Nous insistons et demandons donc des primes dignes, la direction est d'accord pour élaborer un cadre de référence sur ce sujet, sans s'engager à rattraper le niveau de primes IPEF et profitant de la souplesse du RIFSEEP dont on attend l'entrée en vigueur rétroactive (attente de signature côté Bercy – le ministère des finances)…

Evolutions des fonctions CUT par direction (pour des questions précises, nous écrire) avant CTEP :
CUT2 :

	DG	DSM	DIR	DR	DIROP	D2C	DSI	DSO	DCSC	Total
Nombre del CUT2 (au 01/01/2019)	3	1	11	-	1	-	2	1	1	20
Nombre de CUT2 supplémentaires	1 (RH/FP/D)	1 (PFDP/D)	1 (DIR/D)	0	1 (CMS/DA)	0	1 (AD)	1	0	**6**

CUT1 :

	DG	DSM	DIR	DIR/ OM	DR	DIROP	D2C	DSI	DSO	DCSC	Total
Nombre actuel de CUT1 (01/2019)	17	6	36	9	4	15	8	13	9	2	119
Nombre CUT1 supplémentaires	1	7	0	0	7	2	2	4	8	0	31
Suppression de CUT1 (effet 2019)	1	1	7*	1	0	1	1	1	0	0	13
Total CUT1 supplémentaires	0	6	-7	-1	7	1	3	3	8	0	**18**

* 7 postes de DIR/OBS/D transférés à la DSO

Les agents dont les postes ne sont plus reconnus CUT en raison de cette révision des fonctions CUT conservent leur nomination CUT s'ils restent sur leur poste.